

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaune, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

Le rejet du scrutin de liste nous semble avoir agité outre mesure des esprits politiques qui nous avaient habitués à plus de clairvoyance.

Comment expliquer autrement ce projet bizarre de la dissolution immédiate de la Chambre et de la convocation des électeurs pour le 17 juillet, — dans un mois !

Les auteurs de cette singulière conception auraient pu s'épargner un échec majeur en réfléchissant à deux petits inconvénients :

D'abord l'impossibilité pratique d'organiser des élections générales en quatre semaines, au lendemain de la fête du 14 juillet ;

Ensuite l'instinct de conservation personnelle que porte en soi chaque député. Il n'y a pas d'exemple que les membres d'une Assemblée aient jamais consenti à quitter la place avant l'heure, ni à devancer de vingt-cinq minutes la date de l'expiration de leur mandat. M. Gambetta ou ses amis qui se piquent de philosophie et doivent être au courant des faiblesses humaines, pouvaient-ils ignorer l'attachement inébranlable d'un député à son siège ?

D'autant plus que dans la circonstance, cette affection spéciale, cet intérêt privé, se fortifiaient de très bonnes raisons d'intérêt public : entr'autres la nécessité de ne pas troubler inutilement l'opinion, de ne pas trancher brusquement les jours d'une Chambre républicaine et de ne pas nous exposer aux reproches d'instabilité, de confusion et de désordre de nos adversaires.

Pourquoi ne point laisser mourir nos honorables dans leur lit ? L'ennemi est-il à nos portes ? Y a-t-il péril en la demeure ? Pas le moins du monde, et la combinaison Spuller a été rejetée haut

la main, comme elle le méritait. Donc, affaire réglée.

Ce qu'il faudrait éviter aujourd'hui, c'est d'envenimer, de vinaigrer ces dissentiments parlementaires, en les transformant en débâcle pour les uns et en triomphe pour les autres.

Depuis huit jours, les feuilles intransigeantes et conservatrices nous cornent aux oreilles :

Demandez la grande déroute, l'aplatissement de Gambetta ! Demandez la grande victoire de M. Grévy ! A cela rien à dire ; intransigeants et cléricaux font leur métier qui est de jeter du pétrole ou de l'eau bénite sur nos petites querelles et de répandre un peu de virus sur nos piqures d'épingles. Seulement, pourquoi voyons-nous des journaux républicains raisonnables, sensés, modérés, s'associer, de près ou de loin, à cette campagne, se réjouir de l'échec de Gambetta et aiguïser l'antagonisme entre le président de la République et le président de la Chambre.

C'est là une politique maladroite et même malfaisante ?

Gambetta succombe devant le Sénat sur la question du scrutin de liste, qu'il soutenait à juste titre et avec bonne raison... où voyez-vous l'avantage de lui faire sentir trop durement cet échec immérité, d'exalter à ses dépens, la politique de M. Grévy, et de crier sur tous les toits : Gambetta est battu, fini, écrasé, il a trouvé son Waterloo !

Nous estimons, quant à nous, que ce battu fait encore bonne figure, et que cet enterré se porte assez bien. Ajoutons que ceux-là sont bien sots — nous parlons des républicains — qui s'acharnent à amoindrir la personnalité de Gambetta pour lui opposer celle de M. Grévy. Il y a là, en effet, deux tempéraments contraires que l'on essaierait vainement de substituer l'un à l'autre, et à tout bien considérer, il n'est pas douteux que Gambetta a rendu et est appelé à rendre à la République des

services autrement nécessaires, autrement importants que M. Grévy.

L'un est un chef de parti, organisé pour la lutte, habile à préparer la victoire ; l'autre un doctrinaire impeccable, un républicain inébranlable, trop inébranlable même qui ne serait pas éloigné d'adopter parfois la devise connue de Charlet : le plus beau des mouvements est l'immobilité.

Supposez M. Grévy en face du 16 Mai ! Qu'aurait-il fait ? Il aurait, comme au 24, donné dignement sa démission. Ce n'est pas suffisant, car dans les moments de péril et de menaces, une République ne vit pas de démissions, elle vit de résistance et d'action... Et c'est là le rare mérite de Gambetta, mérite qu'il y aurait de l'injustice, de l'ingratitude et de la sottise à méconnaître.

Nous ne prétendons pas que Gambetta soit providentiel ou indispensable, suivant la théorie de tous les peuples dégénérés, mais il n'en est pas moins vrai que par sa capacité, son talent, son intelligence hors de pair et ses services rendus, il a pris une telle autorité et une telle influence qu'il serait absurde de vouloir organiser une campagne électorale, en dehors de lui et au besoin contre lui.

Gambetta a été battu avec tous les républicains clairvoyants, sur la question du scrutin de liste où il avait raison ; il a été battu sur la question de dissolution où il avait tort, mais nous ne voyons pas que ces échecs puissent l'entamer d'une façon bien sensible. Avec ou sans scrutin de liste, la volonté nationale se retrouvera, et sans être grand prophète, nous pouvons prédire qu'elle se retrouvera d'accord, sur les grandes lignes politiques, avec l'homme remarquable qui n'a pas créé et mis au monde la République, mais qui a singulièrement aidé à son éclosion.

JACQUES BARBIER

Feuilleton de la RENAISSANCE

CONSEILS

AU

DICTATEUR

Gambetta est un dictateur, chacun sait ça ; dictateur tellement autoritaire, tellement assurant, qu'il n'a pu obtenir du Sénat le rejet de son scrutin de liste.

Tous les dictateurs sont solidaires, car il ne faut de ne pas laisser périr l'Institution. Il ne faut donc pas s'étonner si plusieurs auteurs célèbres, émus de l'échec de leur compaï, lui ont adressé d'utiles remontrances et de sages conseils qui ne peuvent que gagner à être publiés.

Mon cher Ami,

J'apprends que votre Sénat vient de résister à vos désirs, en repoussant un mode d'élections qui vous plaisait, pour appeler le peuple dans ses comices.

Quel Sénat avez-vous donc ?

Je ne m'explique même pas que vous ayez permis à ces serviteurs de discuter votre volonté. De mon temps, les sénateurs se tenaient à plat ventre en ma présence, avec interdiction absolue de dire un mot ou de hasarder la moindre observation sur le plus infime de mes désirs ou le plus bizarre de mes caprices. Quand j'élevai mon cheval à la dignité de consul, ce noble animal réunissait l'unanimité des suffrages de mes Pères Cons-crits. Il en eût été de même, s'il se fût agi d'un pourceau ou d'un âne. Les dissidents savaient trop bien qu'une ombre de résistance les livrait en pâture à mes mur-mures.

J'espère que vous n'aurez pas manqué d'infliger ce petit supplice à vos adversaires, si vous tenez à être mon digne collègue.

CALIGULA.

Au Pacha Gambetta,

On me dit que des sénateurs te résistent et que tu les supports !

D'où sors-tu, qui es-tu, alors, pour permettre qu'on t'intitule vizir ou pacha ?

Si jamais pareille aventure m'était arrivée, voici ce qui aurait suivi :

J'aurais fait dévorer par les flammes le Palais du Sénat, afin de le purifier de l'esprit d'insurrection et de révolte ;

Puis sur son emplacement j'aurais empalé les cent quarante-huit chiens assez téméraires pour se lever contre ma volonté.

C'est ainsi qu'on gouverne les peuples et que l'on mène les Sénats. Si tu ne le comprends pas, tu n'es pas un pacha, mais un valet et un eunuque.

OMAR.

Très honorable Confrère,

Est-ce une plaisanterie ?

Néron que je viens de rencontrer aux Champs-Élysées, m'affirme que plusieurs de tes archontes ont osé contre-carrer une de tes volontés.

Ces misérables voient-ils encore la lumière du jour ?

On me cite notamment l'un d'eux nommé Jules Simon, qui aurait été le chef et l'âme de cette conspiration.

Par quel supplice l'as-tu fait périr ?

Dans le cas où tu serais embarrassé sur le choix du châiment, je t'offre de grand cœur ma collaboration et mes conseils ; surtout

ASSAINISSEMENT

Nous ne nous lasserons pas de revenir sur ce sujet, dussions-nous le convertir en véritable « scie ».

Il est indispensable, il devient de plus en plus urgent d'assainir notre ville et ses faubourgs de la tourbe de récidivistes et de sacrifiants où se recrute le personnel du vol et du meurtre.

Les crimes se multiplient en effet, dans des conditions inquiétantes. Le secrétaire d'un des commissaires de police des Brotteaux était assommé, il y a huit jours, par un vaurien surpris en flagrant délit de vol à l'étalage.

Ce scélérat n'est pas encore arrêté et si la police, un peu tardive ce nous semble, parvient à lui mettre la main au collet, on le trouvera certainement muni d'un casier judiciaire complet, — car un malfaiteur novice n'aurait pas eu l'audace d'échapper au vol par l'assassinat.

Nous avons ainsi dans nos villes des tribus de gredins qui ne le cèdent en rien, comme scélératesse aux tribus de Kroumirs.

Quand se décidera-t-on à nous débarrasser de cette engeance par une bonne loi d'expulsion, applicable à tous ces individus sans feu ni lieu qui constituent un danger permanent pour la sécurité des honnêtes gens ?

Nous l'avons dit et le répéterons à satiété, il faut envoyer tous ces chenapans coloniser en Afrique et ailleurs, au lieu de leur laisser étaler à travers nos rues leur fainéantise et leurs mauvais instincts.

Un vagabond ou un filou est condamné à quelques mois de prison. Sa peine expirée, il en sortira un peu plus vagabond et un peu plus filou, si l'on ne prend pas la précaution de l'enlever au milieu gangrené où il exerce son industrie.

Comment se fait-il que nos députés et nos sénateurs, trop préoccupés souvent d'interpellations oiseuses et de spéculations de politique pure, n'aient pas encore eu l'idée de nous doter d'une mesure d'assainissement public et d'hygiène sociale que l'on réclame depuis si longtemps ?

Croyez bien que la Chambre, consacrant deux séances entières à la discussion de la proposition Barodet, aurait infiniment mieux employé ses loisirs à voter une loi de garantie et de sauvegarde contre l'envahissement des malfaiteurs et la contagion du crime.

Il en est temps encore : Nos honorables ont devant eux deux ou trois mois d'existence, c'est plus qu'il ne faut pour proposer,

pas de faiblesse, pas d'indulgence, pas de grâce ; une énergie terrible peut seule te donner un pouvoir respecté.

DENYS DE SYRACUSE.

P. S. — J'attends impatiemment la nouvelle de l'exécution, sans quoi je te considérerais comme le dernier des esclaves.

Monsieur mon Frère,

On me mande de Paris, un fait extraordinaire sur lequel j'ai besoin d'être éclairé. Serait-il vrai, serait-il possible que votre Parlement ou votre Sénat eût refusé d'enregistrer vos décisions souveraines touchant le scrutin de liste ?

Je suis trop loin de vous, et par conséquent trop peu au courant de ces questions électorales, pour m'informer si vous avez tort ou raison. Mais cela importe peu, car toute raison bonne ou mauvaise doit céder devant la volonté du maître. Ce qui me cause une surprise extrême, c'est que cette volonté ait pu être contestée... Et pourtant, Colbert me raconte qu'on vous reproche en France votre omnipotence et votre absolutisme... Singulier absolutisme qui souffre une opposition de robins. N'avez-vous donc ni bottes ni cravache ?

LOUIS XIV.

discuter et voter les réformes criminelles dont le besoin se fait trop sentir par les assassinats qui courent.

On peut être assuré qu'une loi ainsi faite passera au Sénat sans l'ombre d'un conflit, ce serait même un excellent moyen de rétablir l'accord entre nos deux Chambres.

Assurément le scrutin de liste nous intéresse, mais ce qui nous intéresse davantage encore, c'est notre sécurité personnelle, c'est l'assurance, aussi grande que possible, de n'être pas dépouillé ou assommé au coin d'une rue, ou même dans notre domicile.

Quelle excellente réputation laisserait notre Chambre des députés, si l'on pouvait dire d'elle : Elle consacra ses derniers jours à la défense des honnêtes gens contre les gredins !

Nous serions capables de la renommer en bloc, depuis l'évêque Freppel jusqu'à M. Barodet inclusivement.

Le Père Hyacinthe

C'est à dessein que je garde son ancien nom à l'orateur religieux, qu'on applaudissait dimanche au Casino. Le public ne court pas entendre la « bonne parole » du révérend père Loyson, apôtre en robe courte d'une religion qui s'intitule le vieux catholicisme : non. Il va écouter en dilettante quelque peu blasé, celui qui fut carme déchaussé, celui que le scandale de son apostasie a rendu plus célèbre encore que la puissance de sa forme oratoire, celui enfin qui combat le parti catholique sans profit pour l'église qu'il prétend inaugurer, mais à la grande joie de tout ce qui repousse le pape, l'Evangile, Jésus-Christ et toute révélation, au nom de la libre pensée et de l'école philosophique la plus antireligieuse.

J'ai dit apostasie. Cette épithète fait la faiblesse comme aussi le succès du père Hyacinthe, on court au piment faisandé de ce prêtre qui frappe aujourd'hui ceux dont il a été le compagnon et le frère, on applaudit avec malignité aux arguments puissants qui sortent plus puissants encore de cette bouche autrefois orthodoxe et sacrée, on recherche avec avidité la vérité crue que ce renégat jette à la face des prêtres qu'il a si bien connus, qu'il a si sévèrement jugés, dont il s'est si violemment séparé...

Mais on garde devant ce défroqué la défiance instinctive qu'inspire toute trahison, tout abandon, tout revirement tant motivé fût-il. Quand il sape, on fait bruyamment chorus avec lui, quand il invite à construire une foi nouvelle on l'abandonne seul avec ses outils décriés — et le père Hyacinthe en dépit des foules pressées qui accourent à son prêche, reste seul et isolé au milieu de ce public bruyant, sympathique et chaleureux à la surface — au fond, hostile à toutes les idées, à toutes les chimères du réformateur dont la voix « crie dans le désert. »

Et cependant ce n'est pas un jongleur et un banquier, celui qui fait aujourd'hui son prêche dans les cafés-concerts et les salles de spectacle. Cet homme est de bonne foi ; il accomplit, il croit accomplir une œuvre de vérité et de justice ; sa conviction, on la sent qui monte à sa gorge et fait vibrer sa parole en accents passionnés,

beaux de cette éloquence inimitable que le cœur inspire et à laquelle le talent le plus assoupli et le plus habile n'atteint jamais.

Si d'ailleurs, la flamme intérieure n'illuminait pas cet apôtre d'une autre époque, perdu, égaré dans un siècle de spéculations positives et de conceptions plus froides de la vérité philosophique et religieuse, cet apôtre n'arriverait pas même aux succès de virtuose qui sont ses seuls succès.

Le père Hyacinthe n'est pas, il s'en faut, favorisé de la nature : petit, obèse, replet, face de moine aux chairs amollies que supporte mal un costume de ministre protestant ; yeux de myope gonflés, rapetissés par le travail et clignotant aux rayons de la lumière du jour, comme ceux de ces êtres nocturnes qui vivent aux lieux affaiblis des lampes de travail ; cheveux rares et longs, qui ont gardé le stigmate ineffaçable de la large tonsure du carme ; — si cet homme n'avait sous sa manille engorgée le cœur d'un apôtre ou d'un illuminé, si sa voix aux sonorités grasses ne grandissait pas au souffle impétueux de la colère religieuse et de la foi ardente, cet homme — qui fut peut-être beau dans la chaire de Notre Dame, enveloppé du froc de laine et grandi par le décor catholique — cet homme serait grotesque devant sa petite table en face de sa montre, de son mouchoir et de son étui de lunettes, accessoires presque ridicules et qui rappellent le pion plutôt que le révolté.

Mais la sincérité flamboyante du réfractaire sauve le dialecticien et grandit l'artiste. Au début du prêche — car c'est à un prêche que nous assistions dimanche, — les sceptiques accourent en foule, n'applaudissent qu'aux attaques du père Hyacinthe contre le parti clérical, qui se confond si bien à cette heure avec le parti catholique. Quand le croyant affirmait ses croyances, la foule restait froide et indifférente. Mais bientôt la chaleur fiévreuse de cet enfiévré a gagné les plus calmes. Quand ce convaincu a mis en parallèle la révolution et l'idée religieuse, quand il a dépeint ce grandiose enfantement de l'idée moderne, qui dure encore et qui aboutira quelque jour à un effroyable avortement sinon à une éclosion splendide, quand ce prêtre marié a plaidé *pro domo* la cause du mariage des prêtres avec des paroles qu'imprégnait la conviction, la certitude, la révélation surnaturelle de la vérité absolue, le père Hyacinthe a bouleversé toutes les froideurs, incendié toutes les têtes, soulevé toutes les poitrines... et on l'a acclamé comme on eût acclamé sur la même scène un merveilleux ténor remplissant la salle des splendeurs d'un incomparable ut dièze.

Le père Hyacinthe eût sans doute été un rude champion du catholicisme ; et dans la chaire des cathédrales, le penseur et le polémiste religieux auraient certainement donné la main à l'artiste pour réaliser un lutteur formidable — peut-être un vainqueur et un conquérant des âmes. A cette heure, dans les casinos et les théâtres, il n'est qu'un virtuose séduisant mais frivole. Après l'avoir applaudi, on va de

la même façon applaudir la xilophoniste de Bellecour ; — et des deux, il ne reste qu'un même souvenir charmant — et indifférent.

FEUILLES VOLANTES

La discussion sur l'enseignement primaire obligatoire se poursuit au Sénat avec des fortunes diverses. De temps à autre un droitier arrive à faire passer un bout d'amendement, mais le vote final n'en sera pas moins favorable à cette grande réforme, l'une des plus importantes de notre temps.

En vain MM. Paris, de Broglie ou Wallon essaient-ils de protester au nom de la liberté des pères de famille, le bon sens public comprend facilement que la liberté des pères de famille ne sera pas atteinte par l'obligation de l'instruction primaire, qu'elle ne l'est par l'obligation du service militaire ou par l'obligation du paiement des impôts. Tout est obligatoire dans notre organisation sociale, si l'on veut y regarder de près, et la plus légitime de ces obligations est assurément celle qui doit devenir plus tard, pour nos enfants, un instrument d'indépendance et une garantie de liberté.

C'est pourquoi on ne s'explique guère la sortie intempestive du vipérin Buffet, reprochant au ministère de vouloir introduire en France les mœurs prussiennes.

La preuve que ces mœurs sont supérieures aux nôtres, — au point de vue de l'instruction, — c'est que cette infériorité nous a coûté l'Alsace et la Lorraine. M. Buffet, qui est des Vosges, devrait bien savoir que nous fûmes battus autant à coups de géographie qu'à coups de canon, et il faut que l'esprit de parti vous aveugle terriblement pour oser réclamer le droit à l'ignorance en présence d'un ennemi qui nous écrasa avec son droit à l'instruction.

Paul Minora... Paris s'amuse et s'offre des distractions variées, tantôt avec la course au grand prix ; tantôt avec la *Foire aux Plaisirs*, organisée au profit des victimes de l'île de Chio.

Cette Foire aux Plaisirs, notamment, offre aux Parisiens et Parisiennes, un attrait particulier et un ragot spécial. Les femmes du monde et les actrices y font bon ménage, tiennent côte à côte boutique d'amabilités et de charmes, luttent entre elles de toilettes charitables et de coquetteries pour l'amour du prochain, pendant que les curieux et les désœuvrés peuvent s'offrir, pour un louis, une coiffure de Judic ou une souris de la comtesse Trois-Etoiles. Coulisses et salons mêlés, files des Croisades et enfants de la *ballé*, propos galants ou décolletés, potins du grand monde et du petit, bataille de vanités féminines... la sacro-sainte Charité couvre de ses ailes toute cette parade bariolée, où le Diable trouve certainement plus de profit que le bon Dieu. Aussi, n'irons-nous pas faire de la morale hors de propos, car il est bien clair que la charité toute nue ne mettrait pas tant de porte-monnaie en mouvement.

La seule réserve que nous nous permettrons, c'est que cette charité aurait peut-être plus de raison de se manifester pour les misères françaises que pour les misères turques. Assurément les victimes de Chio sont à plaindre, mais nous avons aussi nos infortunes qui, pour n'avoir pas subi de tremblement de terre, n'en sont pas moins intéressantes et dignes d'être soulagées.

La France a suffisamment mis d'argent dans les fonds ottomans, pour y apporter aujourd'hui quelque parcimonie. Nous trouvons donc excessif qu'on ajoute à nos coupons impayés, toutes les recettes de la *Foire aux Plaisirs*. Avant d'envoyer aux Chiotés

le prix des cerises de Judic, des roses de Monthazon, des photographies de Théo et des macarons de la marquise de X..., regardez autour de vous s'il n'y a pas des Français sans asile et sans pain...

Personne d'écrasé, cette semaine, sous les tramways, mais en revanche de nombreuses plaintes sur la grossièreté et l'insolence de quelques conducteurs.

Le public ne doit pas hésiter à signaler à l'administration les faits de cette nature qui méritent une répression sévère. Les gens d'écurie ont la mauvaise habitude d'en prendre beaucoup trop à leur aise avec leurs esclaves les piétons, et il serait temps qu'après avoir renversé tant de tyrannies, nous sachions nous délivrer de la tyrannie des cochers.

Ajoutons, en ce qui concerne nos tramways, que la facilité du service et par conséquent la bonne tenue des conducteurs seraient singulièrement améliorées.

1° Si l'encombrement des plates-formes était rigoureusement interdit, de façon à éviter aux voyageurs et surtout aux voyageurs des bousculades insupportables ;

2° Si les conducteurs astreints à un service moins pénible ne se voyaient pas obligés de renouveler trop souvent leur vigueur et leur zèle, dans une absorption de boissons variées qui tout en les désaltérant, altèrent, en revanche, leur sang-froid et leur politesse.

On nous affirme que les cochers et conducteurs de tramways travaillent de cinq heures du matin à minuit ; soit une moyenne de quatre ou cinq heures de sommeil. C'est un repos insuffisant qui est déjà une cause originelle de mauvais service.

Des hommes ainsi surmenés ne peuvent avoir l'humeur bien égale, ajoutez quelques libations, et ils deviennent grossiers, — à moins qu'ils ne soient trop gracieux, — ce qui est tout un.

Donc, plus de sommeil et moins de petits verres...

Les ouvriers de Commentry sont en grève, c'est leur droit. Mais ce qui nous paraît singulièrement déraisonnable, c'est la prétention des Conseils municipaux de Commentry et de Montluçon, de voter des crédits au profit des grévistes. Nous ne pensons pas en effet que les deniers des contribuables aient jamais été destinés à subventionner telle ou telle coalition d'intérêts. Que l'on soulage les misères publiques, fort bien, mais transformer l'assistance charitable en instrument de parti serait un singulier contre-sens, — et le devoir du gouvernement est de couper court à de semblables tendances.

Nous avons parlé dernièrement de la création d'un chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne, par la vallée de la Coise. Ce projet semble sortir du domaine du rêve pour entrer dans celui de la réalité.

Dimanche passé, dans une réunion présidée par M. Andrieux député, il a été organisé une Commission chargée de toutes les démarches utiles pour arriver à un résultat pratique.

Déjà neuf mille francs sont souscrits pour les études préliminaires ; bientôt les ingénieurs pourront se mettre à l'œuvre, établir un tracé, dresser un devis, et si les locomotives ne roulent pas encore sur les bords de la Coise, il est permis d'espérer que ces pittoresques campagnes ne seront pas toujours séparées du reste du monde par ces mortelles diligences qui nous font aujourd'hui l'effet de véhicules antédiluviens.

La question hospitalière à Paris, est toujours à l'état aigu.

Mgr Guibert, très épistolier de sa nature, a récemment adressé une longue missive au

je vous croyais appelé à faire quelque figure dans le monde.

Un certain goût de confortable et de luxe, des aménagements bien compris, un cuisinier célèbre... Voilà, me disais-je, un gaillard qui ne sera pas indigne de moi... Mais, patras, vous vous laissez couper l'herbe sous le pied par le Sénat, — le Sénat !

Un Sénat qui fait de l'opposition, qui proteste du bonnet, qui se met en travers de vos digestions... j'en risai longtemps ! Pourquoi n'avoir pas pris modèle sur le nôtre ? Vous l'avez connu, cependant, et apprécié... Hein, quelle trouvaille ? Avec leurs trente mille francs — payés par les contribuables, bien entendu — nous aurions fait voter à ces bonshommes que la terre tournait autour de l'Obélisque. Et vous, le dictateur, le pacha, le César, vous voilà en peine de trente-quatre mille francs... Quelle misère !

Avouez donc tout de suite que vous n'êtes qu'un dictateur en pain d'épice et que votre pouvoir est bien mince, si vous ne savez pas même faire trotter trente ou quarante podagres. Vous ne méritez pas mon coup de chapeau.

MORNY.

Morale de la fable.

Gambetta ne serait donc pas un dictateur ? Nous nous en étions toujours douté.

L. LECLAIR.

A Gambettosiris.

Je commençais à avoir du goût pour ton éloquence, car j'aime les belles-lettres, et pour ta personne, car j'aime les beaux hommes, mais on vient de m'apprendre une chose étrange.

Une assemblée de papyriens ou de scribes s'est révoltée contre toi, et tu n'as pas encore tiré vengeance de cette insulte ?

Que dis-je ? Le messager Constans qui t'apportait la nouvelle de ta défaite, n'a pas été immolé à tes pieds suivant les usages sacrés ?

Qu'attends-tu, homme pusillanime, pour montrer ta puissance ?

Voilà donc que toutes mes illusions disparaissent et s'évanouissent. Parmi tous les hommes que j'ai comblés de faveurs, et le Soleil sait s'ils furent nombreux ! je n'ai pas rencontré encore l'idéal de mes pensées et le héros de mes rêves !

Antoine, lui-même, ma dernière fantaisie, ne fut qu'une poule moillée.

Je comptais sur toi, Gambettosiris, pour me relever de cet écoeurement : confiante dans les récits des journaux, j'espérais rencontrer un Sésostriis, un César, un maître digne de partager mes bouillies de perles, mes salmis d'émeraudes et mes macédoines de rubis... Vaine espérance, tu ne vaux pas

mieux que les autres : tu ne possèdes ni énergie, ni vigueur, ni audace, puisque tu ne sais pas châtier les esclaves.

Adieu, je t'envoie le mépris de mon asp-

CLÉOPATRE.

Confrère,

Puisque votre Sénat d'hommes vous fait des misères, que diriez-vous d'un sénat de femmes ?

J'ai essayé jadis d'inaugurer cette institution qui donnait d'assez jolis résultats. Il est vrai que lorsque mes sénatoresses s'agitaient, faisaient tapage ou m'agaçaient, je donnais l'ordre de les fouetter jusqu'au sang, et cette sage mesure rétablissait immédiatement l'ordre et le silence.

Vous devriez essayer. Quelques bons coups de lanière valent mi-ux, en certains cas, que les plus beaux discours. Il peut en méharir sans doute, témoin votre serviteur qui fut égaré assez proprement.

Mais on est dictateur ou on ne l'est pas, et il me semble que vous négligez trop les devoirs de l'emploi.

HÉLIOGABALE.

Monsieur,

Quand on prétend succéder aux gens, il faudrait au moins savoir les faire oublier et

Conseil municipal, pour se plaindre de la suppression d'un certain nombre d'aumôniers et surtout du règlement adopté dans les hôpitaux, au point de vue des secours religieux.

Or, ce règlement est celui-ci :

— Tout malade admis dans un hôpital déclarera si, étant religieux ou libre-penseur, il demande ou non l'assistance d'un prêtre ou de tout autre ministre des cultes.

En outre, tout malade peut revenir sur sa première déclaration et se faire assister comme il l'entend.

La liberté de conscience est donc absolument garantie, sauf le prosélytisme, et Mgr Guibert a tort de réclamer.

Mais ce tort aurait été bien plus évident encore, si des réclamations n'eussent pas été réfutées par le citoyen Roche, en un style macaronique tout à fait hors de propos.

La lettre de l'archevêque de Paris, conçue en termes convenables et sérieux, méritait une réponse mesurée, correcte et non une réplique tintamarresque.

Il paraît que le fait est une chose bien malaisée pour certains tempéraments ou pour certaines ambitions. La meilleure manière d'avoir raison, est d'avoir raison dans le fond et dans la forme.

De Mgr Guibert, archevêque de Paris à Mgr Guibert, évêque d'Amiens, on pourrait croire qu'il n'y a que la différence d'une consonne. Erreur grave, il y a aussi la différence d'un chapeau. Mgr Guibert ayant été proposé par le gouvernement pour le cardinalat, la curie romaine vient de le refuser carrément. Pourquoi ? Parce que Mgr Guibert est un des rares prélats qui ne lient pas étroitement le trône et l'autel, et qui admettent que le catholicisme peut vivre sous le même toit que la République. Hérésie capitale, impardonnable en saint lieu... Aussi Mgr Guibert ne sera pas cardinal. Ne serait-ce pas le cas de proposer Jules Simon ?

Ne quittons pas la sainte compagnie des prélats.

On a enterré cette semaine Mgr de Ségur, évêque militant qui passa sa vie à écrire des brochures où la République et les républicains étaient grossièrement insultés. Cela n'a rien de bien extraordinaire : On écrit comme on peut. Seulement, le curieux de l'histoire, c'est que tous les journaux cléricaux et conservateurs en veine d'oraisons funèbres, nous représentent ce prélat rageur comme un ange de douceur et de charité... Mazette ! Comment doivent être alors ceux qui ne sont ni de charité ni de douceur ? Celui-là aboyait, les autres mordent donc ?

ZÈDE.

Les Livres Pieux

M. Wallon, père de la Constitution et auteur d'une histoire de Jeanne d'Arc, qui se vendit beaucoup pendant son ministère, nous a gratifiés, l'autre jour, d'une homélie sur l'enlèvement des livres pieux dans les écoles primaires.

Il paraît que les agents du ministère ont poussé la persécution impie jusqu'à proscrire une histoire de sainte Rosalie. Quelle tyrannie ! Que vont devenir nos enfants privés de l'histoire de sainte Rosalie ?

Nous ne connaissons pas ce livre pieux et nous sommes convaincu, sans le lire, qu'il ne contient que des choses absolument édifiantes... Mais il est fâcheux qu'on ne puisse en dire autant de tous les ouvrages orthodoxes recommandés par l'enseignement cléricale.

Et tenez, sans aller plus loin, prenons l'Histoire Sainte, cette Bible de la jeunesse qu'apprennent, chaque jour, par cœur, des enfants de huit à douze ans... Croyez-vous que ce soit là une lecture toujours très convenable et qu'il n'y ait aucun inconvénient à en livrer certains passages à la curiosité et à l'imagination des jeunes élèves ?

Ouvrons, par exemple, le chapitre d'Abraham et nous lisons ceci :

Outre qu'Abraham était déjà d'un âge avancé, il y avait apparence que Sarah était stérile. Elle songea dès lors à donner à Abraham des héritiers par un autre mariage. L'usage et les mœurs de ce temps le permettaient, et outre une femme légitime, il n'était pas rare qu'un chef de famille prit ce qu'on appelle une femme de second ordre. Sarah jeta les yeux sur une jeune égyptienne, son esclave, nommée Agar. Elle proposa à Abraham de l'épouser, afin, dit-elle, qu'au moins j'aie des enfants par son moyen. Abraham se rendit aux prières de Sarah et Agar devint enceinte...

Eh bien, après avoir lu ce passage copié textuellement dans l'Écriture Sainte, nous demanderons humblement à M. Wallon

s'il se chargerait de l'expliquer à une classe de petits garçons et de petites filles.

Quelle figure ferait l'auteur de Jeanne d'Arc devant toutes les interrogations qui sortent de la bouche curieuse et de l'esprit inquisiteur des enfants.

— M'sieur, qu'est-ce que c'est qu'une femme stérile ?

— Et une épouse de second ordre ?

— Qu'est-ce que ça veut dire : être enceinte ?

Notez que l'extrait que nous venons de citer n'est pas isolé ; à chaque instant, à chaque page, on rencontre dans l'Histoire Sainte des récits tout aussi... délicats.

Oyez cette aventure de Jacob.

Ayant servi sept ans chez Laban pour obtenir la main de Rachel, quand les sept années furent écoulées, Jacob réclama le prix qui lui avait été promis ; mais Laban qui avait une fille aînée nommée Lia, d'un extérieur peu propre à plaire, au lieu que Rachel était très belle, craignant que la première ne trouvât point d'époux, la substitua le soir à Rachel. Jacob ne s'aperçut que le lendemain matin qu'il avait été trompé. Il fit des reproches à son beau-père qui s'excusa sur ce que la coutume du pays ne permettait pas de marier les cadettes avant les aînées. Passez, dit-il à Jacob, cette semaine avec Lia et je vous donnerai ensuite Rachel...

Aimable accommodement ! On nous joue souvent des opérettes auxquelles une mère ne conduirait pas sa fille, et dont la donnée n'est pas plus scabreuse, peut-être même un peu moins que le conte de Boccace qui précède.

Nous pourrions continuer longtemps sur ce thème et remplir ce journal de citations du même goût dont les termes ont encore plus de crudité.

Or, nous le demandons sincèrement à M. Wallon comme à M. Buffet, comme à M. Chesnelong : Pensez-ils que ces livres « pieux » soient bons à mettre sous les yeux des enfants ? Oseraient-ils soutenir qu'il y a là des leçons de nature à former, à développer, à assainir ces jeunes intelligences avides de savoir, de connaître, de demander curieusement le pourquoi de tout ?

Faut-il parler, en outre, de toutes les absurdités scientifiques, de toutes les faussetés, de tous les miracles à dormir debout que renferment ces sottises compilations ?

Pourquoi bourrer de jeunes cerveaux d'un tas d'âneries qu'il leur faudra désapprendre plus tard : et le miracle de l'Arc-en-ciel et le Passage de la Mer Rouge et la fumisterie de Jonas dans le ventre de la baleine...

À quoi peuvent servir ces farces ridicules, sinon à fausser l'esprit et l'entendement ? Que plus tard, on lise ce fatras, on se tienne au courant de ces légendes, de même qu'on étudie la mythologie, nous le voulons bien, mais il n'y a aucune utilité à encombrer notre enseignement primaire qui doit être consacré à des études plus pratiques, plus sérieuses et plus vraies.

Toutes les indignations de nos cléricaux du Sénat sont donc des indignations de commande et des colères à froid, car nous ne les supposons ni assez ignorants ni assez sots pour se faire des illusions sur la portée réelle de l'étude des livres pieux, qui, huit fois sur dix, n'apprennent que des balivernes quand ils n'attirent pas l'attention des enfants sur des récits d'une convenance douteuse.

— Qu'entendez-vous par l'enseignement de la morale, demandait l'autre jour Son Impertinence le duc de Broglie ?

On aurait dû lui répondre : Nous entendons, monsieur le duc, le contraire de l'enseignement de vos livres saints, où il est trop souvent question d'adultères, d'incestes, d'épouses de second ordre, de filles enceintes et de femmes en couches.

Le Congrès de Saint-Étienne

Il ne sont pas plus toqués que les chevaliers de Louise Michel, mais ils ont la folie plus divertissante. En matière de congrès socialiste, ils avaient déjà perpétré de bien jolies insanités ; — mais à Saint-Étienne ils ont été complets, plus que complets. Cette fois, leur état pathologique ne laisse rien à désirer — et je ne vois plus qu'une station à atteindre : celle de Bron, parlant par respect.

Voilà que le drapeau rouge, le socialisme,

le collectivisme, le communisme, le nihilisme, ne sont plus que de la petite bière. La nouvelle formule nous a été donnée là-bas, par les agités de ce parti travailleur qui travaillent peu, mais qui prennent leur revanche à la tribune où ils parlent à blague que veux-tu :

« Nul n'est un vrai travailleur s'il s'aide d'un ouvrier quelconque à son service. » Et on a expulsé, fort gentiment, de pauvres fourvoyés qui osaient entreprendre un métier où ils avaient besoin d'un employé, et qui, nonobstant, avaient eu la naïveté de prendre part au congrès. — C'est l'idéal.

— Mais je suis canut et je ne puis faire aller mon métier sans un ouvrier qui pousse de son côté pendant que je pousse mon battant ! (A la porte !)

— Mais je suis rémouleur et il faut bien que je donne quelques sous au moutard qui tourne ma roue ! (Enlevez-le, c'est une sangsue du pauvre peuple !)

— Mais je suis savetier et j'ai un apprenti qui tire le ligneux sous mon œil paternel ! (A bas le capitaliste qui spéculé sur le travail du prolétaire !)

Et on les a flanqués à la porte, ils ne sont pas dignes d'entrer dans l'alliance du quatrième parti, ils sont passés à l'état de bourgeois ventrus et féroces, il n'en faut plus de ces accapareurs, de ces millionnaires en herbe : celui qui ne travaille pas dans la solitude, celui qui a le malheur de ne s'acquiescer de sa tâche qu'en louant le service d'un camarade, celui-là n'est qu'un traître et un exploiteur.

Dison vite qu'à ce moment, les ouvriers pour de vrai, perdus dans cette ménagerie en belle humeur, ont exécuté une retraite rapide et générale. Ils ont laissé les agités s'agiter en famille, et au moins le Congrès de Saint-Étienne aura-t-il eu pour avantage de bien montrer aux travailleurs quels sont les farceurs qui prétendent les lancer dans des aventures désormais trop grotesques pour offrir un danger quelque peu sérieux.

Mais n'admirez-vous pas à quel idéal ces étonnants économistes ont l'ambition d'atteindre ?

Supposez un moment leur plaisanterie passée en fait accompli : nous sommes régis par la nouvelle loi collectiviste et la France marche sous leur égide à de triomphantes destinées : un pur, un grand chef se lève et sort de chez lui pour tuer le ver — car de toutes les institutions actuelles de la nation dégénérée, c'est celle-là qui se sauvera du carnage égalitaire, s'il doit s'en préserver une seule ; on tuera le ver jusqu'à plus soif — et les gosiers du Congrès sont altérés pour longtemps.

— Un canon ! dira-t-il au chand de vin, épanoui derrière son zinc.

— Mariette, apporte la bouteille, là-bas, sur le rayon, répond le chevalier de saint Campêche.

— Halte-là ! Quelle est cette femme ?

— C'est ma domestique.

— Est-elle salariée ?

— Vous imaginez-vous qu'elle rince mes verres pour rien ?

— Vous n'avez pas le droit de la salarier, elle doit vivre ici en participation effective de tout bénéfice. Je vous intime l'ordre de la faire participer.

(Mariette intervient). — Mais j'aime mieux être payée comme cela.

— Silence ! Vous n'avez pas le droit de vous suicider : la participation ou la mort !

Et le grand chef se retirera stoïquement et ira chercher un comptoir où on puisse tuer le ver d'une façon plus égalitaire.

Chemin faisant, il s'apercevra qu'il a oublié chez lui un outil, un de ces outils du travailleur qui lui donne le droit de s'imposer au monde civilisé. Eh ! petit ! criera-t-il à un gavroche, va me chercher mon outil chez moi, voilà deux sous !

— Deux sous ! un salaire ! s'écriera le jeune homme ferré sur les principes ! N'en faut pas ! Établissez le compte de ce que vous gagnez, faites la différence du temps perdu à aller dans votre cambuse, et réglons la différence à mon profit !

Cette opération mathématique fera quelque peu réfléchir le grand chef qui constatera que parfois le salariat a du bon, quand on a par exemple, un commissionnaire à payer...

Et ça continuera comme cela tout le jour : chez le marchand de tabac, il faudra s'informer si tous les ouvriers et ouvrières ont bien participé au gain, comme à la confection de la pipe du grand chef ; chez le décrocheur — s'il juge à propos de se décrocher, — il devra exiger un cirage pur de tout salaire et pour s'assurer de l'exclusion de toute usine Jacquand, il n'admettra, s'il est digne de nos respects, qu'un vieux cirage à l'œuf confectionné sous ses yeux par les travailleurs de la brosse. — Au restaurant, pas de garçons, pas de bonnes, rien que des associés participants, ce qui ne sera pas pour faciliter les comptes de l'association. Chez le tailleur, le boulanger, l'épicier, c'est là qu'il faudra ouvrir l'œil ! — Ce pantalon n'a-t-il trempé dans aucun salaire ? — Ce pain, ne cache-t-il pas quelque mitron apprenti ? — Étaient-ils bien tous participants ceux qui se sont employés à la confection de ce gruyère ou de cette bougie à l'étoile ?

Ah ! je crains bien que la vertu du grand chef ne se lasse à cette inquisition de tous les instants et qu'il ne regrette le temps où

on participait moins et où l'on vivait mieux.

Mais, en y réfléchissant bien, je ne pense pas que cet Eldorado des forcenés de Saint-Étienne se réalise avant la semaine des quatre lundis — et cet espoir me rassure.

THÉÂTRES

Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir.... Et sœur Anne, si haut qu'elle peut monter, ne voit rien venir. Pas le plus petit vaudeville qui verdeoie, pas la moindre comédie qui poudroie.

Alors que presque toutes les villes, même les villes d'importance très secondaire à tous points de vue, ont encore à ce moment de l'année, sinon un théâtre lyrique, — du moins un théâtre dramatique ouvert ou entrebâillé, Lyon est probablement la seule dont les habitants sédentaires ou passagers ont pour unique distraction le Casino, la Scala ou les Kroumirs du cirque Rancy.

Quand nous possédions deux scènes municipales, la fermeture de l'une d'elles allait de soi pendant la saison d'été. Il restait toujours les Célestins, qui, sauf durant le temps de leur reconstruction, ne furent jamais fermés.

L'incendie et les pompiers nous ayant privés de cette salle de spectacle, l'administration, en traitant avec la direction nouvelle, n'aurait-elle pas dû exiger une continuation de représentations dramatiques au Grand-Théâtre au moins pendant quelques mois d'été, avec la faculté de jouer avec une troupe en tournée et de louer la salle ?

À défaut de cette stipulation omise dans le cahier des charges, M. Campocasso ne voit-il aucun intérêt à ouvrir le Grand-Théâtre de temps en temps à des spectacles d'hiver, ne fût-ce que pour faire prendre l'air à la salle et pour en rappeler le chemin à nos compatriotes ?

Les campagnes d'été ne sont pas toujours excessivement brillantes, c'est connu ; mais elles n'ont jamais été trop infructueuses non plus. L'an dernier, par exemple, ni M. Blandin avec la *Fille du Tambour Major*, ni M. Chabrilat avec les *Mouchards* et l'*Assommoir* n'eurent trop à se plaindre d'avoir tenté la fortune chez nous.

Enfin, comme il est convenu que M. Campocasso est un malin et l'administration municipale quasi-infaillible, — surtout en matière théâtrale, — supposons que tout est pour le mieux et allons voir les Kroumirs chez M. Rancy.

Théâtre-Bellecour. — La direction du Théâtre-Bellecour ne se laisse pas décourager par la température. Après quelques jours de relâche et en attendant la *Prise de Pékin* qui exige d'assez longues répétitions, Bellecour va reprendre *Doit-on le dire*, une des dernières comédies de Labiche.

Doit-on le dire date de quelques années déjà, cinq ou six ans au moins, et fut joué avec succès au petit théâtre du Gymnase, direction Maurel.

Nous ne croyons pas tout à fait, d'après les notes envoyées par la direction aux journaux, que les artistes sont à tout instant obligés d'interrompre les études de cette pièce, à cause du fou-rire qui les gagne en répétant cette bouffonnerie, mais c'est à coup sûr une comédie très spirituelle, fort gaie et pleine de cet inépuisable esprit que Labiche a semé dans toutes ses œuvres.

Concerts-Bellecour. — Est-ce le beau temps ou Mlle Nixaw qui ont ramené la foule aux concerts de M. Luigini ? L'un et l'autre, sans doute, car il y avait beaucoup de monde mardi soir à Bellecour, où la jeune artiste, qui s'était déjà fait entendre vendredi, a reçu un excellent accueil du public, après avoir joué sur son bizarre instrument une partie de l'ouverture de *Guillaume et les variations du Carnaval de Venise*, avec accompagnement d'orchestre.

Certainement le xilophone n'est pas un instrument complètement nouveau, et les sons que l'on en tire ne vont pas précisément à l'âme, mais ce qui caractérise la valeur de Mlle Nixaw, comme xilophoniste, c'est la dextérité et la précision de son jeu.

Puisque les concerts de Bellecour nous fournissent l'occasion de citer le nom de M. Luigini, le public apprendra certainement avec plaisir que M. Campocasso lui ayant remis l'archet de commandement, l'a chargé de recruter pour le Grand-Théâtre des musiciens dignes de notre scène lyrique.

Si donc, l'excellence des chanteurs reste à l'état de point d'interrogation, nous sommes du moins certains d'entendre de la bonne musique à l'orchestre.

G. LAURENT.

COURSES DE LYON

Dimanche et Lundi 26 et 27 Juin, grande joie des sportsmen lyonnais et fête pour le public, si saint Médard le permet.

La société des courses, loin de se décourager devant les cataractes célestes qui se mettent trop souvent de la partie, apporte chaque année un surcroît d'intérêt et d'attraction à ces solennités sportives.

Nous aurons, cette saison, deux grands prix : un de quinze mille francs, celui de la Ville, un de dix mille, celui de la Société d'encouragement. Si ce ne sont pas les gros chiffres du Derby ou de Longchamps, il y a encore de quoi tenter les quatre fers d'un cheval, et de nombreux engagements nous promettent des luttes animées.

Que le soleil daigne y assister et tout ira bien.

SOCIÉTÉ DES RÉGATES LYONNAISES. — Nous rappelons que les courses à la voile et à l'aviron de la Société des Régates auront lieu dimanche 19 juin, dans le bassin de Villevert-Neuville.

Départ du bateau *Le Parisien*, quai Saint-Antoine, à midi précis.

On nous annonce la publication prochaine d'un nouveau journal hebdomadaire : *Le Carillon de Saint-Georges*.

Souhaits de bienvenue et de bonne chance.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable A. ALRICY.

Lyon. Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, A. ALRICY, succ.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE
Capital : 25 Millions
Siège social : 18, Chaussée-d'Antin, Paris

Un certain nombre d'actionnaires nous ont demandé de leur faire connaître le montant probable du dividende à distribuer pour l'exercice courant, qui sera clos à la fin du mois.

Les bénéfices réalisés permettront au Conseil d'administration de proposer à l'assemblée prochaine la distribution de 70 fr. par action, sans compter une somme très importante à ajouter aux réserves. Un à compte de 30 fr. ayant été payé le 1er février, le solde de 40 fr. formera la valeur du coupon à détacher le 1er août.

Nous sommes heureux d'annoncer, dès maintenant, un pareil résultat, que nous n'avions pas encore atteint, mais que nous espérons cependant dépasser encore l'année prochaine.

Le Président du Conseil d'administration,
CHARLES DUVAL.

NOTA. — Cet Etablissement financier qui compte dix ans d'une prospérité croissante et non interrompue, n'a jamais distribué moins de 60 fr. de dividende par an, et le cours de ses actions était de 550 fr. en 1876, de 650 fr. en 1877, de 750 fr. en 1878, de 850 fr. en 1879, de 900 fr. en 1880. Elles sont cotées officiellement en ce moment 985 fr.; mais le dividende devant être maintenant de 80 fr., on doit s'attendre à des cours bien supérieurs.

Les actions de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE représentent donc un placement de premier ordre rapportant plus de huit pour cent.

ECONOMIE SÉRIEUSE

Gardez vos fourrures, plumes, lainages, tentures, etc. L'INSECTICIDE FOUROYANT préserve efficacement des mites, teignes, etc. E. GALZY, 28, rue Bugeaud, 28, Lyon. Le kil., 12 fr.; 100 gr. p. poste, 1 fr. 95.

CRÉDIT PROVINCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 5,000,000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL

7, rue Drouot, Paris

AGENCE DE LYON

35, Rue de la Bourse, 35

La Société bonifie actuellement :

3 0/0 pour les Dépôts à vue.

4 1/2 à six mois.

5 0/0 à un an et au-delà.

Exécution de tous ordres de Bourse

Insecticide Foudroyant

Destruction infaillible des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc. — E. GALZY, fabricant, 28, rue Bugeaud, à Lyon. — Le kilog., 12 fr.; 100 gr., par poste, 1 fr. 95.

MALADIES DES FEMMES

M^{ME} CHRÉTIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la stérilité et ses diverses affections. M^{ME} CHRÉTIEN compte 26 années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS

DE MIDI À QUATRE HEURES

9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus de l'entresol, Lyon

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Solus — Discretion

M^{ME} DUPORT

TIENT DES PENSIONNAIRES

Lyon, 31, rue Centrale, 31

(Ecrire franco).

HERNIES

sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. D. GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon.

AUX PORTEURS DE FONDS TURCS

Communication très urgente au sujet de la

Hausse des Valeurs Ottomanes

Faite gratuitement aux intéressés qui en feront la demande à la Sécurité Financière, 26-28, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Tenue par M^{lle} JEANNIN, sage-femme

3, Rue de la Platière, Lyon

Soins assidus, Discretion, Consultations, Chambres indépendantes, Renseignements p^r correspondance.

EAUX MINÉRALES

Françaises et Étrangères

Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 3
Produits au gluten p^r les diabétiques

PETIT GUIDE DE L'ÉTRANGER

En vente à l'Agence générale de publicité, 14, rue Confort, Lyon.

MOYEN

Defaire et rapporter à ses capitaux en opérant sur les RENTES FRANÇAISES

Brochure expédiée gratuitement. S'adresser à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (14^e Année) 26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (RUE LA BOURSE). Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Le Journal des Tirages Financiers

(11^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Parait chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS sans Commission

Prix de l'abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

PLUS D'ÉCOULEMENTS CHRONIQUES

L'INJECTION SÈCHE VINCENT guérit radicalement, sans mercure, en secret, sans régime, les maladies secrètes, écoulements récents ou anciens, pertes blanches. Une seule suffit. Env. franco poste c. 5 fr. VINCENT, Pharm. à Grenoble.

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues. Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom **TREBUCHEN**. ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

FER ENCAUSSE

SOLUTION TITRÉE DE FER BICARBONATÉ

Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Epilepsie, Lymphatisme, Rachitisme, etc.

Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours. PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 fr. 50

VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies

Vente en gros et Dépôt général :

Coutellier, Paix & C^{ie}

45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS

LYON : Vente en gros : Chorbanc, Lestra, Faivre; au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Monvenoux, Léoras.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE

RUE DE LA PAIX, 4, PARIS

Société anonyme au Capital de 100 MILLIONS de Francs

Prêts ACTUELLEMENT RÉALISÉS sur première Hypothèque : 103 MILLIONS

EN REPRÉSENTATION DES PRÊTS RÉALISÉS

La Société délivre au prix net de 455 francs des Obligations remboursables à 500 francs en 75 ans, par voie de tirage au sort, et rapportant 20 francs d'intérêt annuel payable trimestriellement.

Les Titres sont délivrés et les intérêts sont payés :

A PARIS : Au siège de la Banque hypothécaire de France, 4, rue de la Paix ; — A la Société Générale de Crédit industriel et Commercial ; — A la Société de Dépôts et Comptes courants ; — Au Crédit lyonnais ; — A la Société Générale ; — A la Société Financière de Paris ; — A la Banque de Paris et des Pays-Bas ; — A la Banque d'Escompte de Paris.

Dans les DÉPARTEMENTS et à l'ÉTRANGER : A toutes les Agences et Succursales des Sociétés désignées ci-dessus.

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N^{os} par An

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres. Chaque abonné reçoit gratuitement :

Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE



On cherche à amener une confusion sur les PILULES GOLVIN. Toute boîte qui ne sera pas semblable au modèle ci-contre est une contrefaçon. Chaque pilule porte le nom **GOLVIN**. En purifiant le sang, ces pilules sont efficaces dans toutes les maladies. — 2 fr. la boîte, y compris le NOUVEAU GUIDE de la SANTÉ. — Dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger. Adresser toute communication relative aux produits de la Méthode dépurative à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-le-Serres, Paris.

DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop concentré de Salsepareille QUET a guéri toutes les Maladies contagieuses ; Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les acutés des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense de tisanes.

S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5. Même pharmacie : Pommade souveraine pour les yeux. Prix : 2 fr. — Liqueur infaillible contre les maux de dents. Prix : 2 francs.

ABONNEMENT SANS FRAIS

à tous les Journaux

V. FOURNIER

14, rue Confort, Lyon

LE GUIDE DE L'ÉTRANGER

A LYON

Vente à l'Agence de Publicité 14, rue Confort, Lyon et chez tous les Libraires

Articles de Luxe et de Fantaisie

M^{ON} CASSET

Rue de la République 32 Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gibeciers. Necessaires garnis
Ébenisterie artistique
Porte-Bonquets — Passe-Partout
Chapelles. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs. Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs
PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

AUX MÉDAILLES

LYON rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76 LYON

MAGASINS DE

MAISON

LES PLUS

Vastes de France

PRIX FIXE

Assortiments immenses pour Hommes, Dames & Enfants

Succursale à St-Etienne, rue St-Louis, 12, près l'église.

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE

de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infaillible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Écrire à EYMIN, à Vienne (Isère). Il répond par retour du courrier.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne Fabrication des CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS



Maison CASSET, rue de la République, 32